

Toutes et tous pour un logement digne !

Toute personne devrait habiter un logement décent ! Qu'en est il en réalité ? Rien qu'en France, selon la Fondation Abbé-Pierre, **4,1 millions de personnes sont mal logées et 2,1 millions sont en attente d'un logement social**. N'est ce pas une démonstration manifeste du manque de volonté des pouvoirs publics de remédier à ce problème qui ne fait que s'amplifier ?

Cette situation n'est pas propre à la France mais touche l'ensemble des pays européens (pour ne pas dire une grande partie du monde). C'est pourquoi dans 21 pays européens, des mouvements de lutte et de défense du logement ont lancé **un appel à manifester le week-end du 27 et 28 mars**, à l'initiative de la Coalition Européenne d'actions pour le droit au logement et à la ville.

Jamais en effet les loyers et le logement n'ont été aussi chers en France et dans toute l'Europe. La spéculation bat son plein et les milieux immobiliers s'enrichissent avec l'appui des gouvernements. En 2020, en France, le prix des logements a encore augmenté plus rapidement que l'inflation. Les profits issus du logement cher ont à peine diminué, malgré la crise sanitaire et sociale. Pendant ce temps, le manque de logements s'accroît : toujours plus de sans-abris, de mal-logés, de jeunes et d'étudiants en galère, d'expulsions....

Il faut savoir que 3 millions de logements sont vacants en France et que de nombreux autres sont détournés par Airbnb & Co ! **Pourtant les expulsions forcées sont en hausse constante et pourraient doubler en 2021 par rapport à 2018** (déjà année record). Les réquisitions militantes sont réprimées, la loi de réquisition est inappliquée, et les lois censées protéger les sans-abris, les mal-logés, les victimes de marchands de sommeil, les demandeurs d'asile où les jeunes mineurs étrangers isolés ne sont pas respectées.



La gentrification des centres villes et des quartiers populaires est le fait de politiques publiques et d'urbanisme qui font grimper les prix des loyers et de l'immobilier et force les habitants modestes à quitter les métropoles. Ne nous détrompons pas, cette transformation sociale touche également les milieux ruraux pour peu qu'ils soient classés zones touristiques.

Le village de Saint Jean du Gard, comme bien d'autres dans les Cévennes, est tout aussi concerné. Sélectionné pour devenir « Bourg-centre » (programme de développement territorial porté par la région), qu'est-il prévu concrètement pour le « maintien de la population » ? La feuille de route présentée dans le Journal de la mairie ne précise en rien comment subvenir au manque criant de logements. Que faire des 34 % des habitations qui ne sont pas occupées car elles sont soit des résidences secondaires, soit vacantes car non-réhabilitées ? Et que font les nombreuses personnes qui après avoir payé leur loyer, doivent terminer le mois avec un compte bancaire vide ?

Repeindre les façades des bâtiments du centre ville ne suffira certainement pas à remettre à neuf les 25 % de logements potentiellement indignes que compte la commune ni à camoufler l'injustice en matière d'accès au logement décent...

A Saint Jean du Gard comme ailleurs, il est plus que nécessaire de se mobiliser autour de revendications fortes, notamment portées par la Coalition Européenne d'actions pour le droit au logement et à la ville :

1. Pas de profit sur nos loyers, nos logements, et nos factures d'eau et d'énergie !

La baisse des loyers dans toute l'Europe et le contrôle des loyers et des prix de l'immobilier pour les logements publics et privés. Une renégociation des crédits hypothécaires pour les propriétaires-occupants. Un accès garanti à l'eau et à l'énergie (chauffage et électricité) écologique pour tou.te.s.

2. La fin des expulsions et du sans-abrisme !

Un logement digne pour tou.te.s, avec ou sans papiers, et un droit au logement juridiquement contraignant. Pas d'expulsion, relogement ! Soutien aux personnes endettées et non aux banques : arrêt des ventes aux enchères et des expulsions pour les propriétaires-occupants.

3. Réquisition des logements et des bâtiments vides ! Le logement alternatif est un droit !

Nous demandons que les bâtiments vides soient réquisitionnés pour loger les personnes sans-abris et très mal-logées, pour accueillir des activités de solidarité de quartier et que les occupations soient légalisées. La cessation des poursuites judiciaires contre les habitats alternatifs.

4. Nous voulons décider du sort de nos logements et de nos villes !

Un débat démocratique permanent sur les politiques d'urbanisme et du logement pour mettre fin à la spéculation et la gentrification, et le renforcement des droits des locataires et des occupant.e.s.

5. Le logement et le foncier doivent être un bien public !

Nous voulons un important secteur du logement à but non lucratif et social ! Nous exigeons la fin de la spéculation foncière par la socialisation de la propriété foncière et des grandes sociétés de logement.

6. Un changement radical de la politique urbaine et territoriale : pour un développement urbain et territorial solidaire et écologique !

7. Pas d'argent de l'UE pour les spéculateurs, de l'argent pour le droit au logement !

Des politiques et des financements européens qui ne profitent pas aux spéculateurs ! L'argent de l'UE ne doit pas être utilisé pour la spéculation ou la gentrification, mais seulement pour garantir le droit au logement pour tou.te.s et sans profit.

Pour en savoir plus sur la Campagne européenne:

<https://www.pourlelogement.org/>

Premiers signataires : Association Abraham Mazel, Atelier rouge, Collectif Solidarité Réfugiés de Saint Jean du Gard, Cévennes sans frontières, Collectif Rural Autogéré Social et Solidaire (CRASS), Episode cévenol, Ludothèque,

